



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 23 septembre 2019
N°1432

INVITATION PRESSE

**Dans le cadre du Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle
dans l'industrie,**

Agnès PANNIER-RUNACHER

secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances

et Adrien TAQUET

secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé

**présideront la réunion de signature de la
« Charte d'engagements pour une représentation mixte des jouets »**

Mardi 24 septembre – 9 h 30

Bercy

A trois mois jour pour jour de Noël, cette réunion présidée par **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et **Adrien Taquet**, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, vise à présenter **les engagements et les contributions des acteurs du secteur des jouets** (fabricants, distributeurs, annonceurs, associations) et de **signer la charte d'engagements volontaires élaborée conjointement avec les acteurs publics**, tous engagés dans la lutte contre les stéréotypes dans le secteur des jouets.

Dans la lignée du premier axe de travail du Conseil de la mixité et de l'égalité professionnelle dans l'industrie – l'éducation – qui vise à **susciter davantage de vocations scientifiques chez les jeunes femmes et à lutter contre les préjugés auxquels elles doivent faire face dès l'enfance**, une première réunion a permis, le 24 juin dernier, de **faire un état des lieux des avancées déjà réalisées ces dernières années et d'aboutir à des engagements des acteurs afin de renforcer ces actions**.

Malgré ces avancées, la segmentation par genre dans la représentation des jouets, en particulier ceux à connotation scientifique, reste encore trop souvent présente. Cette séparation des univers filles / garçons, notamment par des pages ou des rayons séparés, l'utilisation de codes couleurs ou bien d'autres indices de cloisonnement (par exemple les représentations d'enfants utilisant les jouets), se matérialise sur les produits eux-mêmes, les sites internet, les catalogues, publicités et dans les rayons des magasins.



Elle peut véhiculer des stéréotypes ayant notamment pour effet d'exclure les filles des jouets à dominante scientifique ou de les cantonner à des univers domestiques, ce qui ne favorise pas leur identification aux études ou aux carrières scientifiques.

Conscients de cette problématique, et partageant l'objectif d'élargir le champ des possibles à tous les enfants, **les participants à la rencontre du 24 juin avaient pris l'engagement volontaire de se mobiliser en faveur de l'égalité et de la représentation mixte des jouets**, avec notamment l'élaboration, en concertation avec les associations engagées en faveur de l'égalité femmes-hommes, d'une charte de bonnes pratiques pour lutter contre les stéréotypes véhiculés par les jouets à chaque étape (création, publication, distribution, communication) au travers des produits, des points de vente et des communications.

Programme prévisionnel :

L'ensemble de la réunion est ouverte aux journalistes

9 h 30 Ouverture de la réunion par **Agnès Pannier-Runacher**

Tour de table des parties prenantes et présentation de leur contribution à la charte

Intervention d'**Adrien Taquet**

Conclusion de la réunion

Signature de la charte

Vers 10 h 30 Point presse

Veillez-vous accréditer auprès du service presse de Bercy :
01 53 18 33 80 / presse.bercy@finances.gouv.fr

Contact presse :

Cabinet A. Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr